

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N°2025-343
Changement d'usage à titre personnel et provisoire
de locaux destinés à l'habitation
Sis 43 rue Babeuf

Le Maire de la commune du Kremlin-Bicêtre,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'urbanisme,
Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment l'article L.631-7,
Vu le code du tourisme, et notamment l'article L.324-1-1,
Vu la délibération 2023-130 du 14/12/2023 instaurant la procédure d'enregistrement pour la location des meublés de tourisme,
Vu la délibération 2023-131 du 14/12/2023 fixant les dispositions concernant la location des meublés de tourisme,
Vu la demande, déposée en mairie le 01/06/2025 par Monsieur Jean-Louis MICNER, agissant en qualité de propriétaire d'une résidence secondaire, en vue d'un changement d'usage pour un appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée sis 43, rue Babeuf

Considérant qu'il s'agit d'un changement d'usage du local en meublé de tourisme à titre provisoire,
Considérant qu'aucune mesure de compensation n'est exigée au regard de l'implantation au rez-de-chaussée de du local transformé en meublé de tourisme,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : L'autorisation est accordée à titre provisoire et personnelle pour la demande présentée, pour une durée de deux ans reconductibles deux fois, et associée au numéro d'enregistrement 94043 251004 KB.

ARTICLE 2 : Le changement d'usage prendra effet à la date de notification dudit arrêté.

ARTICLE 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera notifié au demandeur pour exécution et transmis en préfecture.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le **16** JUIL 2025

Pour le Maire Jean-François DELAGE
et par délégation,

Le Premier Maire Adjoint chargé de l'aménagement
urbain, de l'habitat et du patrimoine,



Frédéric RAYMOND

Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens » : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20250716-2025-343-AR
Date de télétransmission : 29/07/2025
Date de réception préfecture : 29/07/2025